



Rapport d'activité Agence Territoriale de l'Environnement Année 2021

AGENCE TERRITORIALE
DE L'ENVIRONNEMENT
ST BARTHÉLEMY



LES MISSIONS DE L'ATE

- 1) le **suivi écologique et l'amélioration des connaissances** des milieux et des espèces ;
- 2) la **maîtrise des contraintes anthropiques et naturelles** (protection et la surveillance des espaces naturels (**Police de l'environnement**), la gestion de la **ressource marine** (pêche), la gestion des **espèces invasives** et nuisibles, et l'adoption d'avis sur les demandes d'**autorisation de défrichement**) ;
- 3) la **sensibilisation, l'éducation** et la promotion de l'établissement par les **actions pédagogiques** et de valorisation ;
- 4) la **gestion des sites publics ou privés** en rapport avec l'objet de l'Agence confiés par convention
- 5) la promotion et le développement des **énergies renouvelables et des économies d'énergie et de matières premières.**

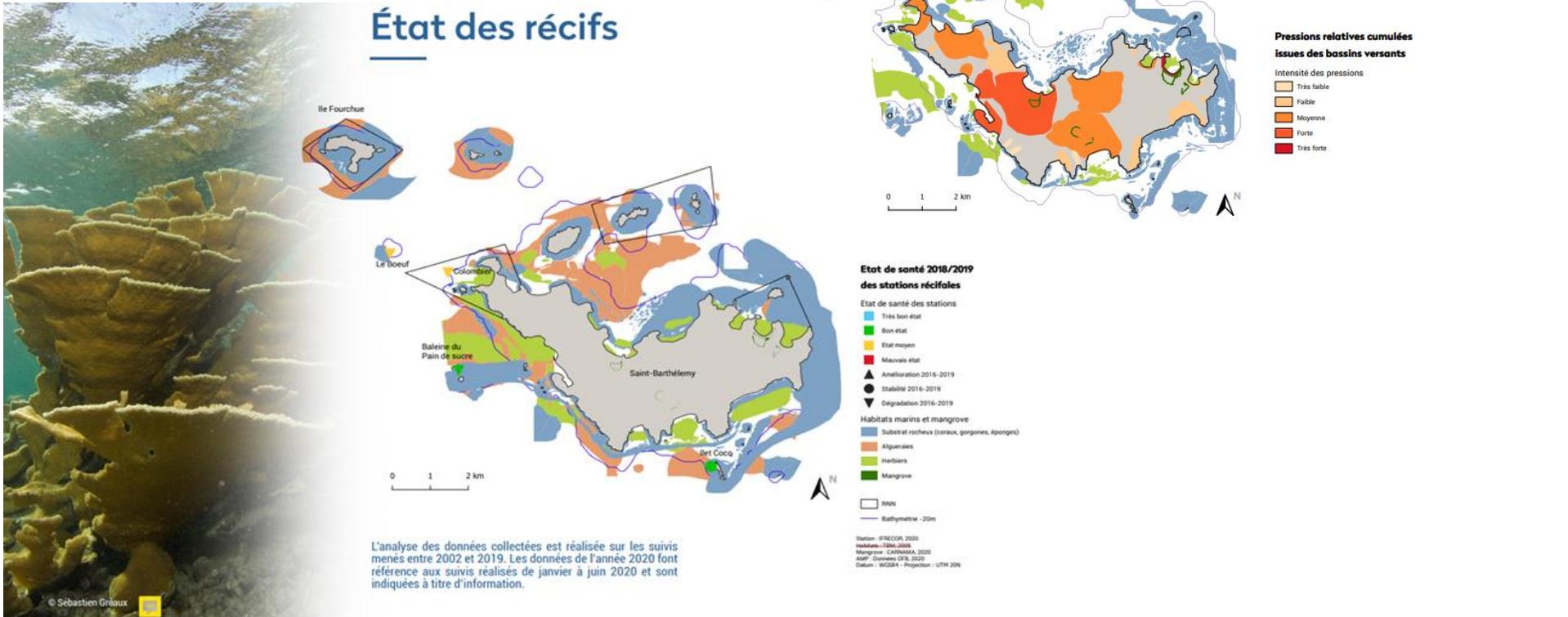
→ LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE DE L'ÎLE



1. SUIVIS ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET AMELIORATIONS DES CONNAISSANCES

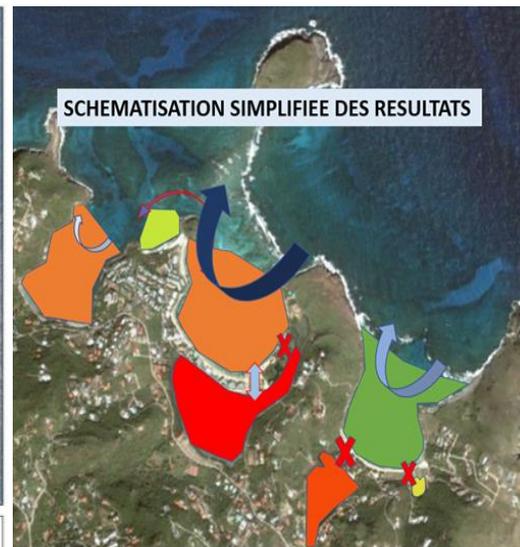
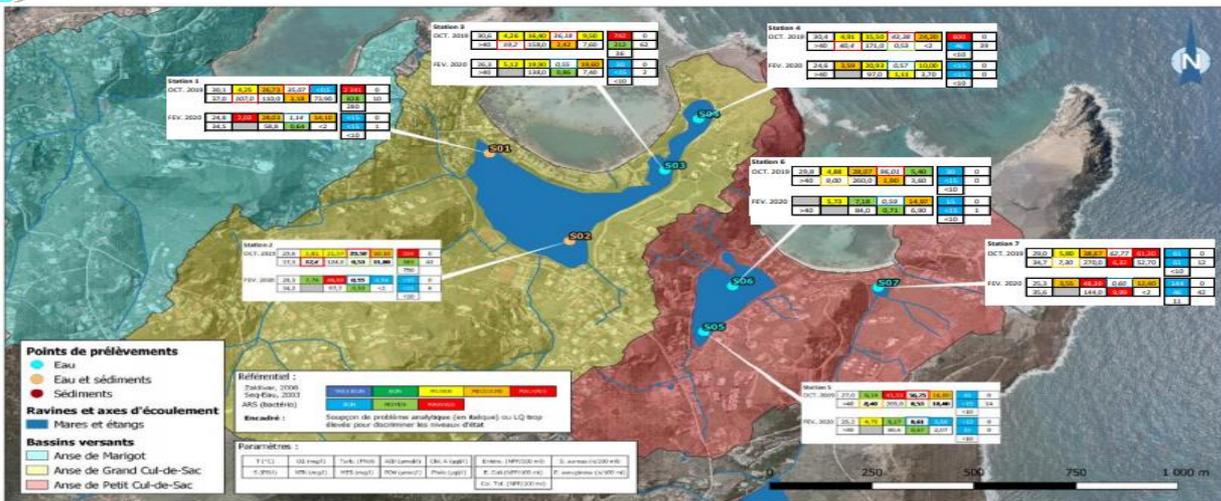
- Suivi des communautés récifales (2002-2020)
- Suivi des Réserves Naturelles (2007-2012/2016-2021)
- Suivi Reef Check (2018/2021)
- Suivi de la STEP (2016/2018/2022)



Résultats

- « Effet réserve » : taille, biodiversité et biomasse des poissons plus importantes dans la réserve
- Diminution de la couverture corallienne accélérée récemment par certaines maladies SCLTD, diadèmes...
- Impact limité de la STEP comparativement aux navires au mouillage à l'année
- Dégradation rapide de l'herbier de Marigot depuis 2011

➤ Diagnostic de la qualité des masses d'eau (2020)



Etude réalisée par :

creocan | sce | NATURE & DEVELOPPEMENT

Collectivité de Saint-Barthélemy

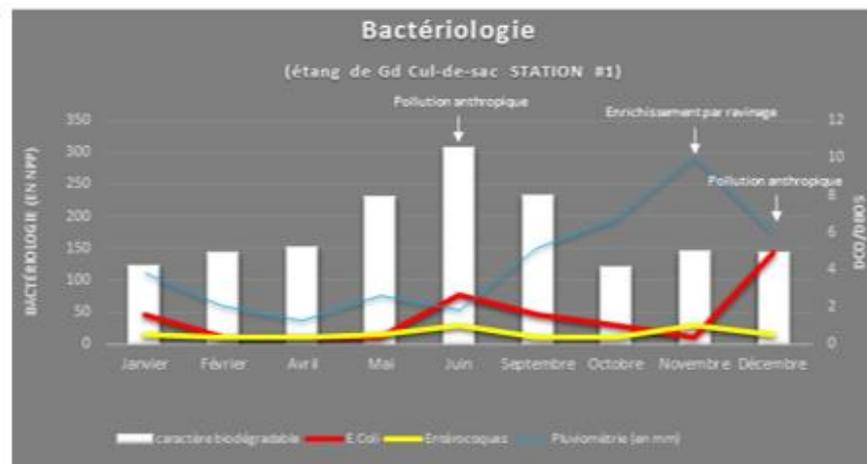
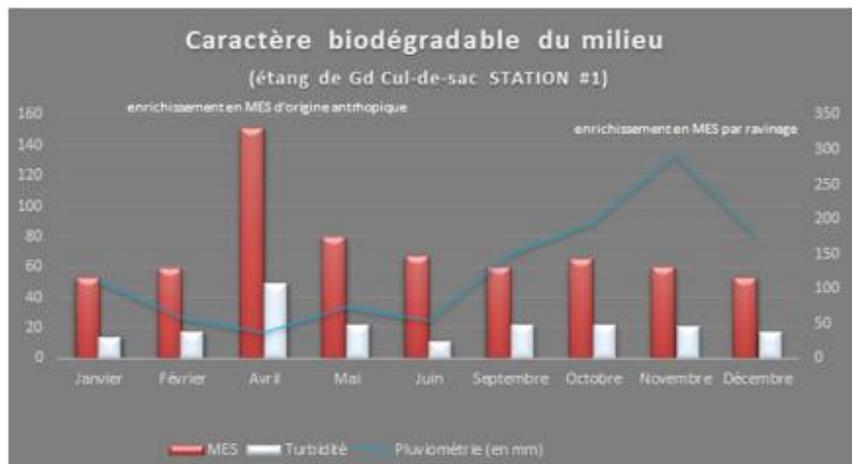
DIAGNOSTIC DES MASSES D'EAU DE MARIGOT, GRAND CUL-DE-SAC ET PETIT CUL-DE-SAC

LOCALISATION DES STATIONS DE PRELEVEMENT D'EAU EN ETANG

Date : 28/10/2020 | Echelle : 1/7 500 | Fichier : 01-Cartographie-du-rapport.egg / 16 - Points de prélèvement d'eau en étangs



- **Analyses de la qualité des eaux de Marigot, Petit Cul-de-sac et Grand Cul-de-sac**
 - Analyses mensuelles dans les baies de Marigot, Grand et Petit Cul-de-sac et leurs étangs.
 - **Enrichissement plus marqué pendant la saison des pluies** certainement du aux systèmes d'assainissement non-conformes présents sur le bassin versant.
 - Mais également des **pollutions ponctuelles avérées** (disfonctionnement de grande unité, casse, rejets volontaires...).

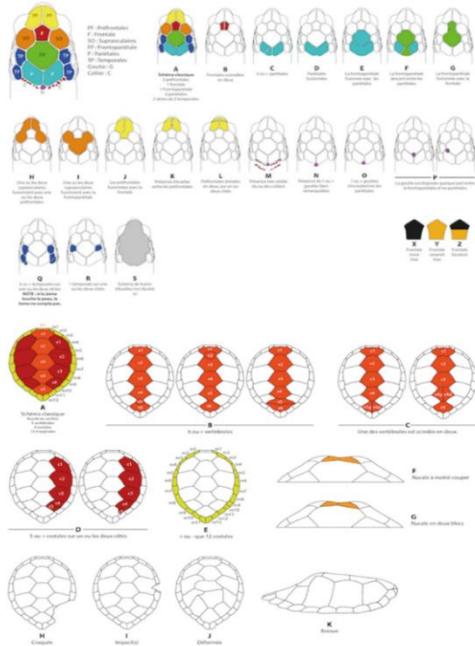


Pour les habitats marins les priorités en terme d'actions sont :

- Définir et mettre en place un **schéma directeur de gestion des eaux pluviales** permettant une **gestion quantitative et qualitative des eaux de pluie** par la mise en place d'ouvrage (captage, décantation, zone plantée, réseau routier...)
- **Renforcer le service assainissement** et valider le règlement intérieur de service du SPANC → - **Poursuivre et amplifier les contrôles ANC** notamment dans les zones de ravine ou sur le littoral.
- Mettre en place un aménagement permettant **la récupération et la gestion des eaux grises et eaux noires des navires habités** par la STEP de Petit Galet.
- Utiliser **l'attribution des étoiles comme moyen de pression** pour que les hôtels mettent leurs systèmes au norme.
- **Rachat des étangs, des berges et des canaux** afin de mettre en place des **actions de restauration** (DUP?)

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

➤ Suivi des tortues vertes résidentes



→ Suivre la répartition et l'évolution des populations de Tortues Vertes dans nos eaux (fidélité au site, taux de blessures, maladies...)

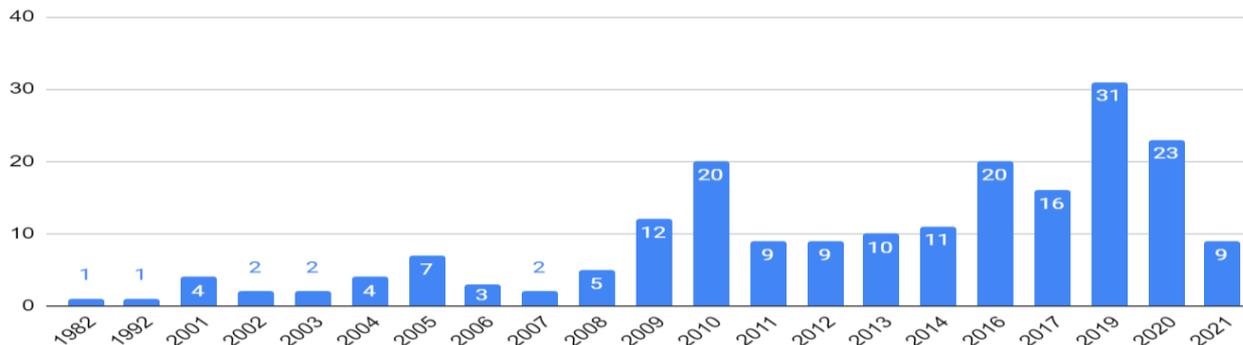
→ Suivi réalisé grâce aux bénévoles via un protocole standardisé

1^{ers} Résultats :

- **351 tortues vertes identifiées** dans nos eaux (chiffre à relativiser)
- **36%** des tortues identifiées présentent des traces de blessures dont **60% liés à l'activité humaine** (hélices, hameçons, choc)



➤ Suivi des pontes de tortues marines



Pour les tortues marines les priorités en terme d'actions sont :

- **Limiter les activités impactantes** pour l'herbier et/ou les tortues dans les zones d'alimentations majeures (Baie de St-Jean, Lorient, Grand Cul-de-sac, Colombier, Corossol...)
- **Limiter les aménagements** sur les plages (sites de ponte), favoriser les **plantations d'espèces indigènes** et **réglementer l'éclairage**.
- Cas de la **rade de Gustavia** : Zone où la mortalité et les blessures sont les plus nombreuses du fait de la circulation des navires mais aussi par le non-respect de la vitesse, les enchevêtrements et l'ingestion de lignes de pêches.

➤ 4^{ème} inventaire des Oiseaux Marins Nicheurs

- Suivi réalisé en interne
- **Site important à l'échelle de la Caraïbe grâce à nos ilots**
(SBH = 3 espèces/SBH + ilots = 14)
- Suivre l'évolution des populations et des sites fréquentés



➤ Suivi de l'avifaune des étangs

- **Chute des effectifs depuis 86% en 20 ans, idem au niveau mondial sur ces taxons.**
- A St-Jean, la réhabilitation de l'étang a profité à certaines espèces (Ex : Petite Sterne) mais d'autres ont déserté la zone du fait le l'absence de vasières, de la constance de la salinité et de la fréquentation continue.



Pour les oiseaux marins et limicoles les priorités en terme d'actions sont :

- Classification des **ilots en Réserve Naturelle**
- Gestion de la problématique des **chats divagants** (ex : Saline)
- **Rachat des étangs, des berges et des canaux** afin de mettre en place des **actions de restauration**
- Etang de St-Jean, amélioration à apporter à **l'entretien des pipes** (possibilité du mimer la cyclicité de la salinité en fermant ponctuellement les pipes), proposition **de restreindre l'accès pendant la période nidification** des oiseaux et de mettre en place des aménagements pour limiter le dérangement (coupe vue, cabanon d'observation...).

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES



➤ Mammifères marins

- Suivi des mammifères marins par enregistrements acoustiques financé par AGOA (Projet CARIMAM (INTERREG))
- Saint-Barthélemy = site pilote

1^{er} Résultats :

- Présence avérée de groupe de **Grands cachalots** au Nord-Est de l'île.
- Nombre important de **baleines à bosse** avec de nombreux mâles chanteurs et **au moins 2 populations prenant des routes migratoires différentes.**

Pour les mammifères marins les priorités en terme d'actions sont :

- Prendre en considération l'impact que pourront avoir des **travaux sous-marins** ou portuaires sur certaines espèces (delphinidés et grands plongeurs).
- Mettre tout en œuvre pour réduire les **risques** liés au déroulement de plusieurs **régates majeures pendant la période de migration** des baleines. (Bucket, Voiles de St-Barth...)
- Encadrer les **activités de WhaleWatching** qui tendent à se développer de façon déguisée pendant le pic d'abondance de baleines à bosse.

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET AMELIORATIONS DES CONNAISSANCES

➤ Suivi des populations d'Iguanes des Petites Antilles

- Plus de **500 individus identifiés (Pucés)** sur l'île **Principale**.

- Suivi des **mortalités** ; 1^{ère} cause = les voitures, 2^{ème} = Chiens, 3^{ème} = chats (Poules)

- **Perte d'habitat** très importante dans certaines zones (ex : St-Jean = - 80%, 2011 ½ journée = 20 iguanes, 2021 = 3)

→ Replantations et mise en place d'un site de ponte artificiel à St-Jean

- **Ilots = zones réservoir**

Réintroduction de 13 indiv en 2011 à frégates

→ 60 indiv capturés et pucés en 2021

Renforcement de population à fourchue en 2011 (10+13 indiv)

→ Plus de 170 indiv marqués en 2021

→ Analyses ADN consanguinité



ID.NATFOU.F.713513E



ID.NATFOU.7157E14



ID.NATFOU.F.74D9E49



ID.NATFOU.M.6C84682



ID.NATFOU.74FECEB



ID.NATFOU.F.74EFB14



ID.NATFOU.F.74D9C89



ID.NATFOU.M.74EEECB



ID.NATFOU.F.74FE94A



ID.NATFOU.74EDCBC



ID.NATFOU.713366D



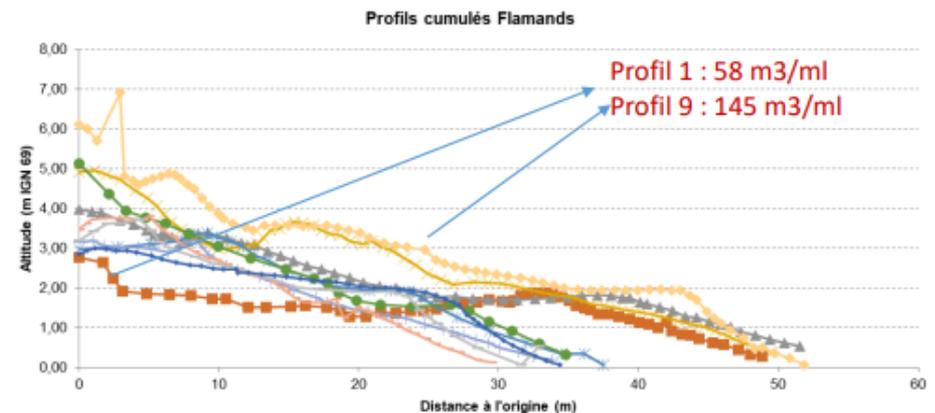
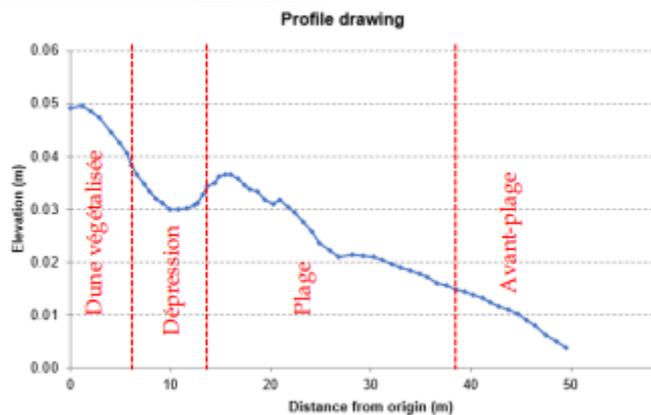
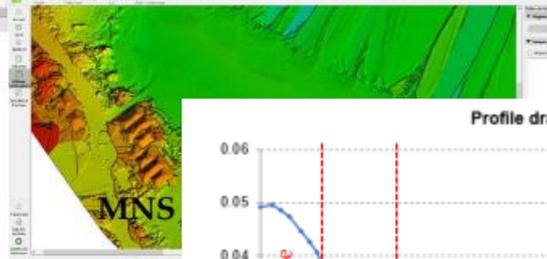
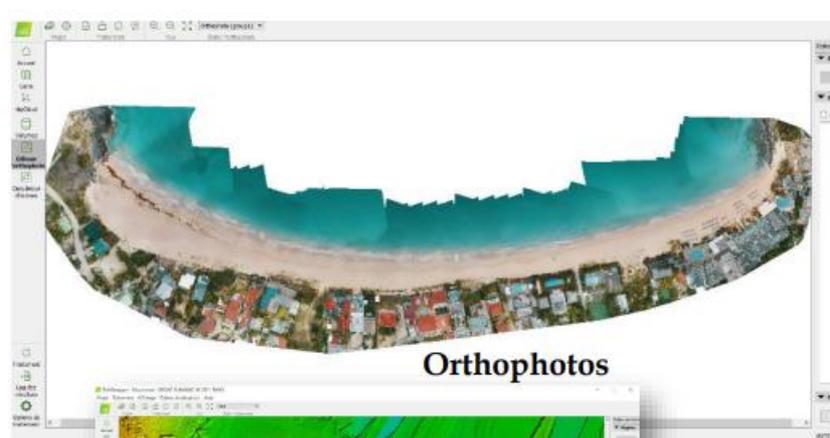
ID.NATFOU.F.6C84D6F

Pour l'iguane des Petites Antilles les priorités en terme d'actions sont :

- Classification des **ilots en Réserve Naturelle**
- Gestion des **chats et des chèvres**
- Imposer un **traitement phytosanitaire des containers** à l'arrivée pour endiguer l'arrivée **d'iguanes rayés**
- Prise en compte du passage de ces animaux dans les **aménagements routiers.**

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

- **Suivi du trait de côte (Université de Montpellier-Collectivité-ATE)**
 - 5 plages retenues comme site d'étude
 - 2 missions de terrains de 10 jours réalisées en 2021
 - Acquisition et formation à l'utilisation d'un DGPS



Pour une meilleure gestion du littoral les priorités en terme d'actions sont :

- **Cesser de recourir systématiquement aux réensablements** mais étudier d'autres solutions moins impactantes et plus efficaces sur le long terme.
- **Financer une thèse** pour compléter et poursuivre le suivi actuel en élargissant le nombre de plages suivies et **proposer pour chaque plage en érosion la solution la plus adaptée.**
- **Limiter les aménagements sur les plages favoriser les plantations d'espèces indigènes.**

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

➤ **Mise à jour en continu de la liste de la faune et de la flore indigène de Saint-Barthélemy**

→ **6 nouvelles espèces de poissons et 8 espèces d'Artropodes ont été inventoriées sur l'île en 2021.**

Soit **1532 espèces animales et 492 espèces végétales** indigènes.





2. MAITRISE DES CONTRAINTES ANTROPIQUES ET NATURELLES

➤ Bilan police

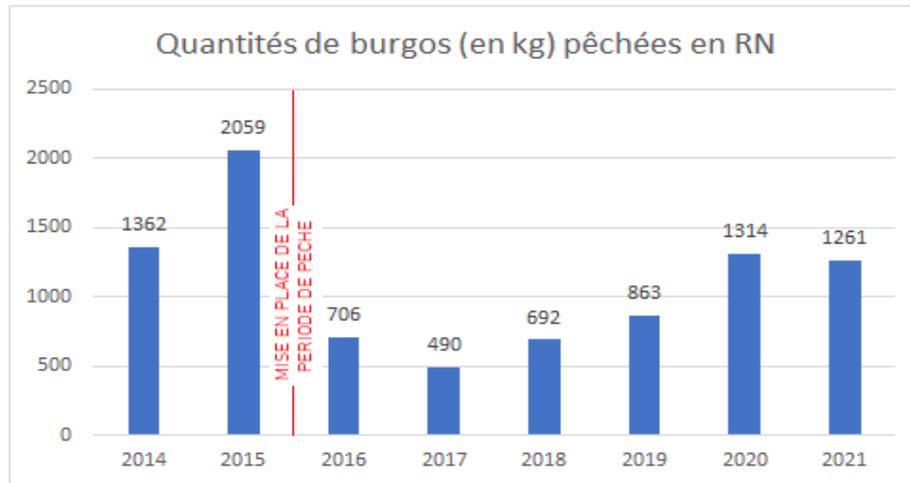
- 6 agents commissionnés et assermentés CE et 5 CRPM
- 201 heures de patrouilles (171 H en 2020), principalement le weekend (astreinte 24/24H)
- 84 Timbres-amendes (47 en 2020) et 6 procédures (14 en 2020)
- 70% des TA délivrés concernent les Méga Yachts

Pour les missions de police de l'environnement les priorités en terme d'actions sont :

- Former, commissionner et les assermenter des policiers territoriaux au CE.
- Complément de formation pour les agents de l'ATE (Police de l'eau) + commissionnement et assermentation sur les **chapitres sur l'eau, les défrichements...**
- Soutenir la proposition qui vous sera soumise en CT **d'interdire les méga yachts en réserve naturelle** (problème de lisibilité de de crédibilité de la réglementation)

MAITRISE DES CONTRAINTES ANTROPIQUES ET NATURELLES

➤ Pêche en réserve naturelle



Autres pêches autorisées en RN
= les petits pélagiques,
quantités faibles assez
aléatoires.

➤ Gestion de la ressource marine

→ 1328 permis de pêche délivrés à ce jour dont 175 en 2021.

→ Stage de Constantine WINDELS sur la pêche au casier

Résultats :

- Deux espèces de petits mérus (fins et Gds gueules rouges) représentent près de 50% des débarquements.
- Près de **20% des Gds Gueules rouges sont pêchés avant d'atteindre la taille de première reproduction**
- Travail en cours sur des projets communs avec le comité des pêches sur la mise en place de déclaration et l'amélioration de la sélectivité des casiers.

Pour une meilleure gestion de la ressource marine les priorités en terme d'actions sont :

- **Valoriser localement le poisson de nasse pour limiter son exportation en Guadeloupe** (+ de 50 tonnes/an exportées illégalement à des prix dérisoires (3.5€/KG))
- Mettre en place un **système de déclaration des captures** pour la pêche professionnelle pour pouvoir suivre **l'état des stocks**.

MAITRISE DES CONTRAINTES ANTROPIQUES ET NATURELLES

➤ Espèces exotiques envahissantes

Les EEE sont la première cause de réduction de la biodiversité en milieu insulaire (UICN)

En 2021, **2 iguanes rayés** (48) ont été capturés, **4 serpents des blés** capturés ont été signalés mais n'ont pas pu être capturés (34).

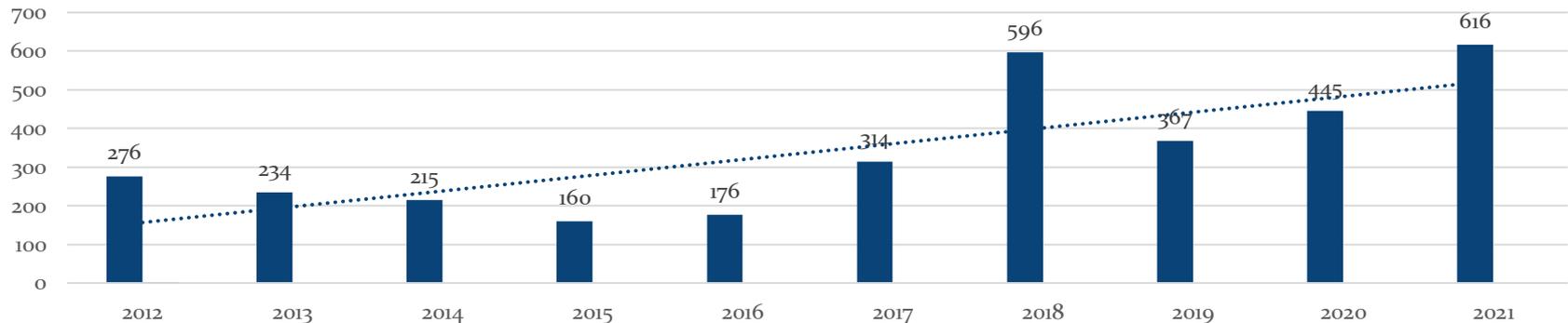
L'entrée en vigueur du nouveau code de l'environnement interdit ou soumet à autorisation l'importation de nouveaux NAC sur le territoire et interdit l'importation de plantes invasives.

Le code impose aux propriétaires de déclarer leurs NAC. A ce jour 15 régularisations ont déjà été faites (12 oiseaux, 1 reptile, 1 mammifère). Les 6 dernières importations de plantes ont été vérifiées grâce à l'aide du service des droits de quais.



➤ Chats harets

Nombre de chats capturés par an



Depuis 2014 la stérilisation des chats divagants a coûté **135 315€** à la Collectivité et **le nombre de chats continue à augmenter.**

- **Aucun territoire n'a jamais réussi à endiguer ce problème en passant uniquement par la stérilisation.**
- **Pression importante sur les reptiles ou nous avons plusieurs espèces à très forts enjeux (endémisme)**
- Le chat fait partie des 100 espèces les plus invasives selon l'UICN. La moyenne basse du nombre de proies par semaine pour un chat domestique nourri est estimée à 2,1. En se basant sur ces chiffres loin de représenter le nombre de chats réellement présents sur l'île, **les seuls 501 chats relâchés dans le milieu cette année ont tué a minima 56 800 animaux.**
- **Grâce à l'entrée en vigueur du nouveau CE aucun chat non-stérilisé ne peut entrer sur le territoire.**

MAITRISE DES CONTRAINTES ANTROPIQUES ET NATURELLES

➤ Chèvres divagantes (INE + particuliers)

2019 = 750 chèvres
2020 = 700 chèvres
2021 = 1080 chèvres

2530 chèvres en 3 ans



Chemin de Colombier



La chèvre fait partie des 100 espèces les plus invasives (UICN), 1 chèvre consomme 20 kg de végétaux par jour.

Morne la Croix



→ *Aechmea lingulata* : espèces ayant disparue de l'île à cause des chèvres (2 stations connues)

2014

2021

Pour une meilleure gestion des EEE et nuisibles les priorités en terme d'actions sont :

- Mettre en place une **structure type fourrière + refuge** pour permettre l'adoption en local de chats après stérilisation et puçage et l'envoi de chats vers la métropole pour adoptions (entre 250 et 300 chats/an).
- Délivrer une **autorisation permettant la capture des chèvres sur toutes les parcelles non habitées** à conditions qu'il n'y ait pas opposition des propriétaires de la parcelle.
- Soutenir la **structuration de la filière** permettant la vente de la viande et la valorisation.
- Permettre la mise en place d'un **traitement à l'arrivée des container** sur le port de commerce à définir avec les service de l'Etat un cadre réglementaire (CRPM)

MAITRISE DES CONTRAINTES ANTROPIQUES ET NATURELLES

➤ Soins à la faune sauvage

→ 92 animaux soignés et relâchés avec l'aide des vétérinaires et de bénévoles

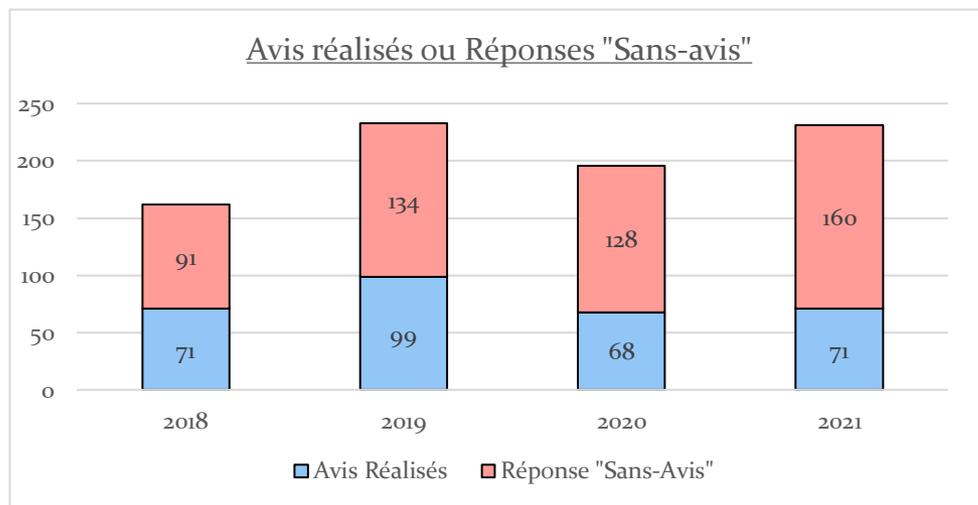
→ Une formation organisée à la demande des pompiers (manipulation d'animaux sauvages)



Nombres et principales causes de mortalité des animaux sauvages récupérés



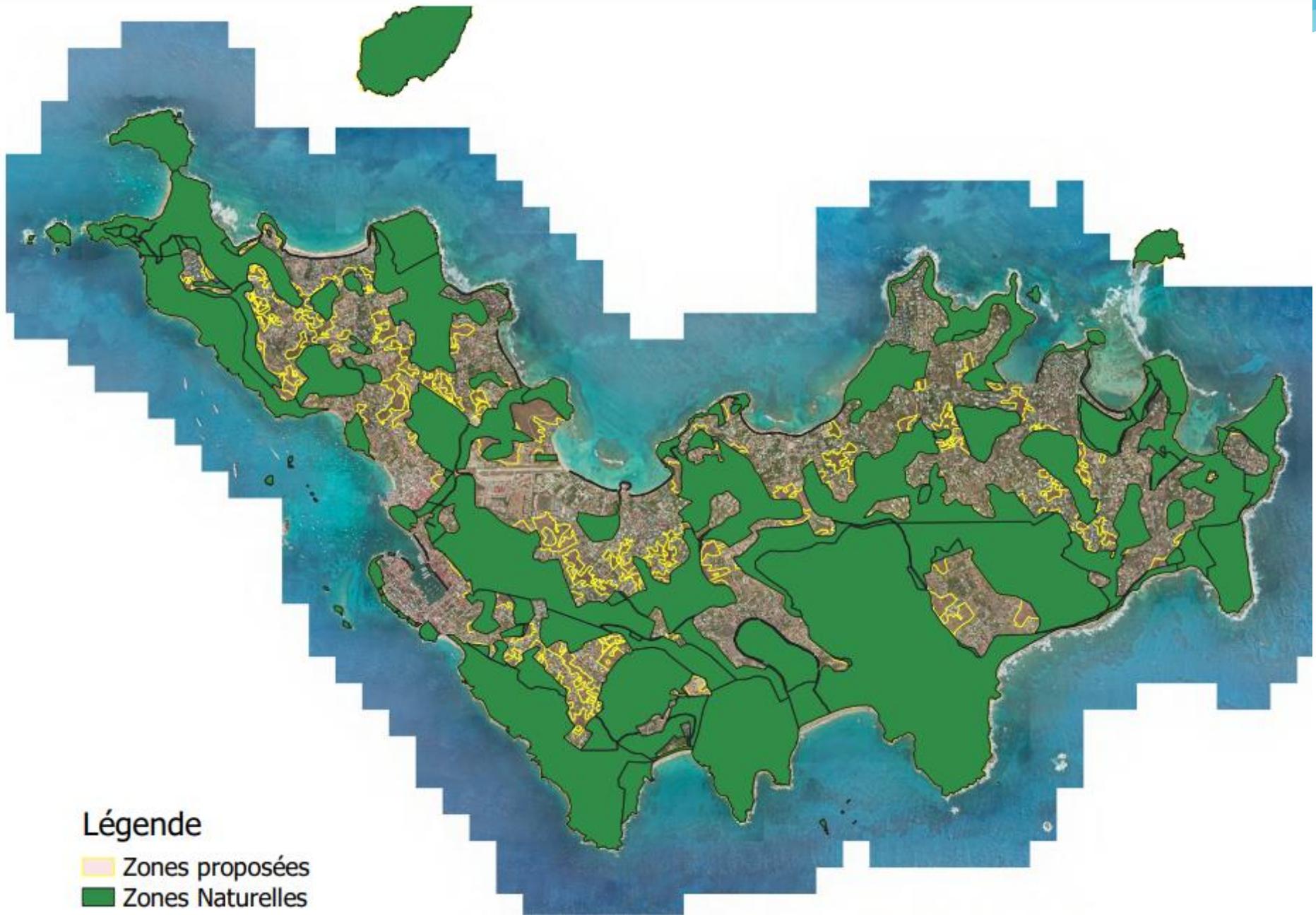
➤ Avis sur les autorisations de défrichement



- 1035 individus protégés ont été géolocalisés, sur ces terrains, 2 espèces protégées représentent plus de 60% des individus géoréférencés (Gaïacs et Amarre créole).
- 7114 végétaux décrits dans les avis de l'ATE (amélioration connaissance)

Depuis le 1^{er} Janvier 2022 et l'entrée en vigueur du nouveau code de l'environnement de Saint-Barthélemy les zones où un avis de l'ATE est obligatoire pour tout défrichement ont été revues et augmentées de façon à exclure les terrains non-végétalisés et à intégrer les parcelles toujours végétalisées en zone U.

- ➔ un gain de temps conséquent devrait être constaté au niveau du tri des demandes
- ➔ Pertinence des parcelles sur lesquelles un avis est demandé



Légende

-  Zones proposées
-  Zones Naturelles

Pour améliorer la compréhension et la prise en compte des avis de l'ATE sur les demandes d'autorisation de défrichement et limiter les impacts sur la flore locale il est aujourd'hui nécessaire de :

- Organiser une **réunion des deux commissions** (Urbanisme et Environnement) et des services pour resituer le cadre, le rôle de chacun et les enjeux.
- Si le CE décide de suivre **les préconisations** proposées par l'ATE il faut obligatoirement que celles-ci soient **écrites dans la délibération accordant PC** sinon elles n'ont aucune valeur juridique.
- Imposer pour chaque permis de construire (même hors avis ATE) la plantation d'au moins un Gaïac et un amarre créole.
- Demander pour les permis en bordure de zone N que celle-ci soit **délimitée et matérialisée pour éviter les empiètements progressifs durant les travaux.**
- **Favoriser la plantation d'espèces indigènes** dans les projets d'aménagement publics et privés.



3. SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

3. SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

➤ Education à l'environnement

- 9 ateliers en classe sur les mammifères marins
- 4 ateliers au collège sur le thème de la pêche
- 8 sorties de découverte de la mangrove à St-Jean
- 8 sorties de découverte de la forêt sèche
- 4 sorties de découverte de l'herbier à Grand Cul-de-sac
- 4 sorties sur la thématique des étangs et du littoral
- 1 sortie au Fort Carl
- 6 stagiaires accueillis



➤ Aire Marine Educative

- 4 ateliers et 2 sorties en mer avec la classe de CM1 de Gustavia
- Inauguration des panneaux faits par les élèves installés au bout de la pointe et derrière l'hôpital
- Pêche interdite



EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT/COMMUNICATION

➤ Conférence et journée thématique

En 2021 l'ATE a organisé les 25 ANS DE LA RN

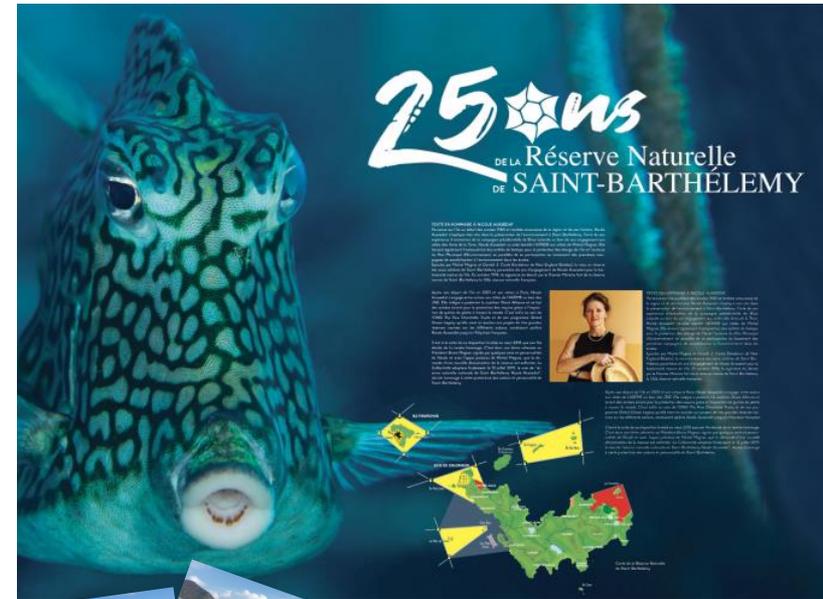
→ prêt de 1000 visiteurs

➤ Supports de communication produits en 2021

- 2 Newsletters
- Un bulletin scientifique
- Nouveaux films (cinéma 360°)

➤ Réseaux sociaux

- Facebook = 5986 abonnés (120 publications)
- Instagram = 1020 abonnés





Conservatoire
du littoral



Réserve Naturelle

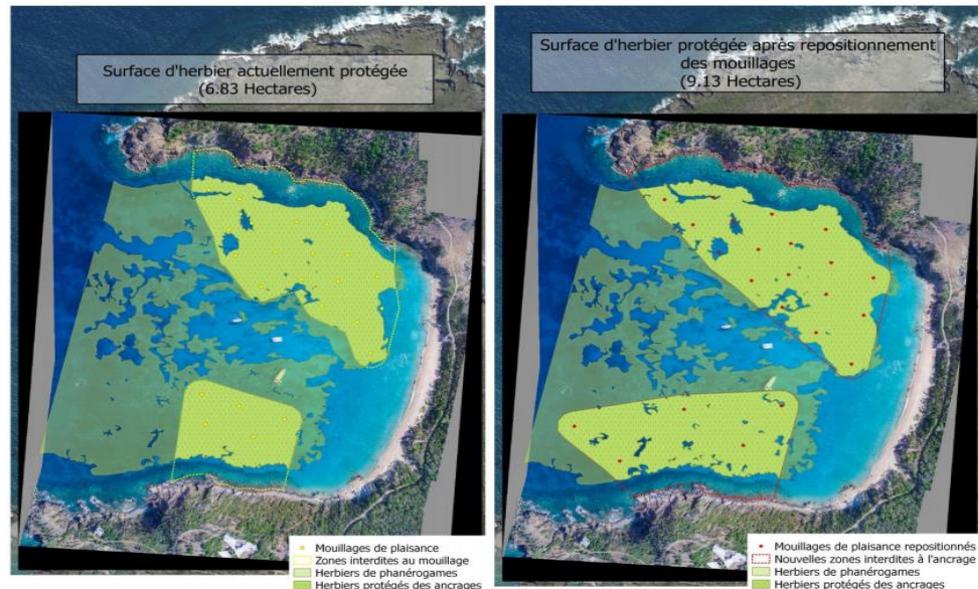
4. GESTION DE SITES

GESTION DE SITE

➤ Réserve naturelle marine de Saint-Barthélemy

- 1200 hectares répartis sur 5 zones
- 71 navires au mouillage à l'année sous contrat
- 70 mouillages (plongée et plaisance) et 12 balises à entretenir
- Nombres d'usages et d'usagers importants

→ Ajout d'une dizaine de mouillages de plaisance à Colombier et Fourchue → protection de 2,5 hectares d'herbier des ancres



→ Mise en place en 2021 d'un suivi de la fréquentation de colombier

Pour la réserve naturelle les mesures permettant d'améliorer sa gestion seraient :

- Soutenir la proposition qui vous sera soumise en CT **d'interdire les méga yachts en réserve naturelle** (problème de lisibilité de de crédibilité de la réglementation)
- **Ne pas autoriser de nouvelles activités** dans la zone de Grand Cul-de-sac, zone à très forts enjeux déjà saturée.

➤ Fort Carl

→ Prochaine installation d'un sentier botanique avec des plantes indigènes issues de la pépinière de l'ATE avec l'école de Gustavia

➤ Pépinière de l'ATE

→ 320 plantes pour 55 espèces indigènes

→ Mise à disposition de plantes pour la Collectivité
(Petite-Anse, Petit Cul-de-sac, Grand-Fond)

→ Restauration d'espèces rares et replantation sur
les zones débarrassées des cabris

→ 160 individus replantés à Fourchue et Petit Cul-de-sac.

→ Une centaine d'individus vendus en collaboration avec l'association St-Barth Essentiel





5. PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

➤ Aides à l'installation de panneaux photovoltaïques et de chauffe-eaux solaires

- En 2021 les critères d'attribution d'aide à l'installation de panneaux solaires et de chauffe-eaux solaires ont été revus pour limiter le versement d'aide à des maisons très consommatrices destinées à la location. En 2021, 19 aides avaient été reversées contre 23 en 2020.
- Depuis 2021 le versement des aides est désormais effectué par la Collectivité après passage en CE.



Conservatoire
du littoral



Réserve Naturelle

6. GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Merci pour votre attention

